



Montigny le Bretonneux, le 28 octobre 2022
N° 2022_02_CRIES_SG

Secrétariat général du CRIES
INSEE DR d'Île-de-France
7, rue Stephenson - 78188 Montigny-le-Bretonneux
Dossier suivi par :
Clotilde SARRON
Tél : 01 30 96 90 06

AVIS Enquête Globale Transport 2023 – 2027

Demandeur : Île-de-France Mobilités

Au cours de sa réunion du 20 octobre 2022, la formation « Ménages » du Comité régional pour l'information économique et sociale d'Île-de-France (CRIES) a examiné le projet d'Enquête Globale Transport 2023-2027 (ci-après nommée « EGT 23-27 »).

Cette septième édition a pour objectif de fournir une description complète de l'ensemble des déplacements des Franciliens pour l'ensemble des modes de transport. Le pilotage de l'enquête est assuré par Île-de-France Mobilités qui est l'autorité organisatrice de la mobilité en région Île-de-France.

Le coût total estimé de l'enquête est de 6,3 millions sur 5 ans, soit 140 euros par questionnaire. La DRIEAT (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports) est le partenaire privilégié d'Île-de-France Mobilités, et la cofinance.

L'enquête est essentielle à la définition des politiques de transports en Île-de-France. Elle permet d'analyser les évolutions des pratiques des Franciliens en matière de mobilité. Elle doit ainsi permettre de :

- Servir au suivi et à l'évaluation des politiques publiques : élaboration du Plan de Mobilité d'Île-de-France (PdMIF), suivi du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 dans le contexte de la mise en œuvre du Grand Paris Express et du développement du télétravail, suivi du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF-E) à l'horizon 2040, dont l'élaboration est en cours ;
- Construire des lois comportementales nécessaires aux modèles de prévisions des déplacements et de trafic, modèles utilisés pour évaluer et dimensionner les projets d'infrastructures et les services de transport en Ile-de-France ;
- Répondre aux attentes des acteurs locaux (intercommunalités) : renforcement des réseaux de bus, gestion de la congestion routière, développement des mobilités douces. En Île-de-France, dans le cadre de la LOM, les intercommunalités peuvent exercer tout ou partie de la compétence « mobilité » en tant que déléguataire d'Île-de-France Mobilités.

L'enquête permet de recueillir tous les déplacements réalisés la veille de l'enquête, quel que soit le mode de déplacement utilisé. Le questionnaire de l'EGT 23-27 est constitué d'un ensemble de questions relatives aux :

- Caractéristiques des ménages et des logements : taille du ménage, type de logement, commune de résidence, connexion internet, équipement en véhicules, lieux de stationnement, revenu du ménage ;
- Caractéristiques de l'individu enquêté : âge, sexe, lien avec la personne de référence, possession du permis de conduire, possession d'un titre de transport en commun, abonnement à un système d'autopartage, activité, statut professionnel, lieu de travail ou d'études, recours au télétravail ;

- Déplacements et trajets effectués par l'individu la veille de l'enquête : motifs, modes, origines, destinations, heures de départ et d'arrivée. Pour les déplacements réalisés en voiture particulière, collecte du lieu de stationnement, du statut de conducteur ou de passager, du nombre de passagers, des voies de circulation empruntées. Pour les trajets effectués en transports collectifs, collecte des lignes empruntées et des titres de transport utilisés. Pour les personnes qui ne déclarent aucun déplacement la veille du jour de l'enquête, des questions sur les raisons de la non-mobilité sont également posées.

L'échantillon sera tiré par la direction générale de l'Insee (division Sondages) à partir du fichier démographique sur les logements et les individus (Fideli). Il sera organisé sur 109 zones de tirage, réparties sur le territoire francilien en cohérence avec le découpage en EPCI et EPT (regroupements d'EPCI en grande couronne). L'enquête est réalisée en continu sur cinq ans avec interrogation d'une partie des répondants en face-à-face, et d'une autre partie par téléphone. Une expérimentation de recueil des déplacements sur smartphone sera réalisée. L'objectif est d'interroger 40 000 individus sur cinq ans, soit 8 000 individus par année.

Les données issues de l'enquête seront diffusées largement, notamment à travers l'Omnil (Observatoire de la mobilité en Île-de-France) et par les partenaires régionaux de l'enquête : publications annuelles de chiffres clés, analyses spécifiques à mi-parcours et analyse thématiques et territoriales en 2028. Au niveau territorial, seuls des indicateurs globaux seront disponibles selon les 109 zones définies pour le tirage de l'échantillon, et ce selon le taux de réponse observé pour chacune des zones. Les fichiers détails anonymisés seront par ailleurs accessibles aux acteurs qui souhaitent les mobiliser. À terme, une possibilité de disponibilité annuelle des données à un niveau territorial fin sur la base de 5 années glissantes de collecte n'est pas exclue.

Le Président du CRIES, après avoir entendu la formation « Ménages » le 20 octobre 2022, émet un avis favorable à l'Enquête Globale Transport pour les années 2023 à 2027.

À l'appui de cet avis, il formule les recommandations suivantes, suite aux observations émises par la formation ménages :

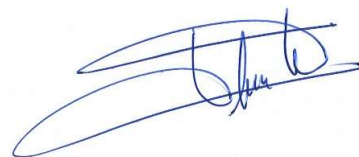
Cohérence des sources statistiques : Une comparaison des résultats de l'enquête Mobilité des personnes (EMP) pour l'Île-de-France et des données de l'Enquête Globale Transport 2018 devra être réalisée en amont sur les principaux indicateurs disponibles (parts modales notamment) afin de s'assurer de la cohérence de la méthodologie des deux dispositifs.

Allègement de la charge de réponse de ménages : La possibilité de réaliser un appariement avec le fichier Fideli devrait être instruite en lien avec la direction générale de l'Insee afin de disposer directement d'une partie des informations concernant les caractéristiques des logements et des ménages (revenus notamment), ce afin d'alléger la charge d'enquête des ménages.

Evolution du mode de collecte : A moyen terme, dans la perspective de la mise en place des éditions suivantes de l'enquête, il s'agira d'évaluer l'opportunité d'utiliser un recueil d'une partie des données par GPS/GNSS (global navigation satellite systems) et/ou smartphone, selon les conclusions des tests qui seront réalisés respectivement par Île-de-France Mobilités dans le cadre de cette enquête et l'Institut Paris Région dans le cadre d'une enquête expérimentale parallèle.

Saint Ouen, le 28 octobre 2022

Le Président du CRIES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Marc MORANDI', with a large, sweeping flourish underneath.

Jean-Marc MORANDI